

Travail le dimanche: l'Hôpital est rappelé à l'ordre

LOI DU TRAVAIL

L'Office cantonal de l'inspection du travail avertit les HUG. S'ils travaillent un jour de congé, les médecins doivent se reposer 36 heures.

SOPHIE DAVARIS

Carton jaune pour les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Alors que le personnel médical est soumis à la Loi sur le travail depuis le 1er janvier 2005, l'institution ne se conforme toujours pas aux exigences légales. C'est le résultat de l'enquête menée par l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (Ocirt) qui enjoint aux HUG de compenser les journées travaillées par les médecins le dimanche et les jours fériés. La loi impose de compenser tout travail du dimanche supérieur à 5 heures par un jour de repos d'au moins 36 heures (*lire l'encadré*). Actuellement, cette exigence n'est pas respectée dans plusieurs services.

Calendrier fixé

Par le biais d'un avertissement, l'Ocirt fixe donc un délai au 31 juillet aux HUG pour s'y conformer. La direction de l'Hôpital a réagi en écrivant aux chefs de département et chefs de service, leur rappelant ces exigences et imposant cette nouvelle échéance.

Sans entrer dans le vif du sujet, une directrice de l'Ocirt évoque la compensation des jours fériés comme «un point figurant dans un dossier qui n'est pas simple et qui continue à être suivi dans son ensemble». Stéphanie Güttly assure qu'un calendrier a été fixé, avec des exigences échelonnées dans le temps.

Comment expliquer que l'application de la loi prenne autant de temps, alors qu'elle vise le mieux-être des médecins et, *in fine*, une sécurité accrue pour les patients? «Nous avons changé de paradigme, déclare le directeur général des HUG,



HUG. Alors que le personnel médical est soumis à la Loi sur le travail depuis le 1er janvier 2005, l'institution ne se conforme toujours pas aux exigences légales. (PASCAL FRAUTCHI)

Bernard Gruson. Nous avons d'abord pensé qu'il était possible d'aménager la Loi sur le travail, en accord avec l'AMIG (*ndlr: le syndicat des médecins*). Mais cela n'a pas marché, car l'AMIG a fait volte-face. J'ai donc prévenu les chefs de service qu'il fallait désormais appliquer la loi strictement. Pour certains d'entre eux, c'est un profond changement culturel.»

Des engagements promis

Les autres points litigieux (dont le dépassement des 50 heures hebdomadaires) devraient être résolus à l'automne. «L'an passé, nous avons dépensé plus de 7 millions pour compenser les heures supplémentaires. A la place, nous engagerons des méde-

cins», promet le directeur, qui trouve «archaïque cette conception tayloriste du temps de travail». Selon lui, les médecins perdront en qualité de vie. «Ils feront notamment davantage de week-ends.»

Par la voix de son président Fabrice Dami, l'AMIG rétorque qu'elle essaie depuis 2005 de trouver un arrangement pour appliquer raisonnablement la loi, «sans succès devant le refus des HUG, qui pensaient probablement ne pas devoir s'y soumettre. L'AMIG a alors sollicité l'Ocirt pour qu'il constate les infractions et fasse respecter le droit.» Aujourd'hui, l'AMIG attend que la loi soit totalement appliquée, pour ensuite, «si les HUG le souhaitent, en assouplir l'application».

Que dit la Loi sur le travail?

- Tout travail le dimanche ou un jour férié, qui dure plus de cinq heures, donne droit, au cours de la semaine qui le précède ou qui le suit immédiatement, à un jour de repos compensatoire, qui coïncide avec un jour de travail. L'employé doit bénéficier de 36 heures consécutives de repos.
- Si un médecin travaille un dimanche et un jour férié dans la même semaine, la compensation doit être de deux fois 36 heures.
- Chaque médecin interne ou chef de clinique doit bénéficier au minimum de douze dimanches de congé par année.

L'Ocirt donne quelques exemples concrets:

- Si un membre du corps médical doit travailler dix heures un dimanche, il ne doit reprendre son activité que le mardi à 6 h.
- Travailler un dimanche, de 17 h à 23 h, implique de ne recommencer que le mardi à 11 h.
- Si un médecin travaille un samedi férié et qu'il termine à 18 h, la récupération de 36 heures ne peut débuter qu'après 18 h le dimanche. Reprise du travail le mardi à 6 h.
- Travailler un dimanche ou un jour férié en finissant à 6 h implique de reprendre le travail le lundi à 20 h. **SD**

FAITS DIVERS

Le pickpocket qui simulait un malaise

VOL Samedi, sur le site d'Arta-mis, une femme se fait dérober son sac à main. Rattrapé par un gendarme, le brigand, un Algérien de 26 ans, a alors feint une perte de connaissance et s'est débattu avant de prendre la fuite. Interpellé sous le pont de Saint-Georges, le prévenu a expliqué avoir beaucoup bu. Impossible pour lui de se remémorer les faits qui lui sont reprochés. Il a été emmené en prison. **HDC**

Un voleur à l'astuce en série interpellé

RÉCIDIVE Un Irakien de 23 ans, a été interpellé hier, pour un vol commis le 4 mai. Il avait alors détroussé une touriste asiatique sur le quai 4 de la gare Cornavin. Témoin du délit, un gendarme avait pu faire arrêter un complice le lendemain; lequel a mis en cause son compagnon. L'individu a déjà été interpellé à six reprises depuis août 2005 pour des vols. Il reconnaît les faits et dort en prison. **HDC**

Il chipe une carte Maestro et son code

FRAUDE La police a mis la main sur un Italien de 51 ans pour le vol d'un courrier contenant une carte Maestro. Il a ensuite dérobé une seconde enveloppe pourvue du code NIP. Le prévenu a été identifié par des caméras en train de retirer de l'argent au moyen de la carte subtilisée. Il reconnaît les faits. **HDC**

La voiture le heurte, mais ne s'arrête pas

ACCIDENT Vendredi, à 21 h 30, un cycliste de 25 ans circule sur la route des Jeunes en provenance de la route de Saint-Julien. A la hauteur du numéro 5, un heurt se produit avec une VW Golf de couleur grise (modèle récent) qui le dépassait. Suite au choc, l'automobile a continué sa route. Le cycliste, blessé, a été conduit à l'hôpital. Les éventuels témoins de cet accident sont priés de contacter la Brigade de sécurité routière au 022 307 91 11. **HDC**

Carouge fait un triomphe à la «pomme d'amour»

La Fête de la tomate a récolté un franc succès. Reportage.

Les trois jours de montage des tentes n'auront pas servi à rien. Samedi, à Carouge, petits et grands se sont retrouvés en nombre pour le 10e anniversaire de la traditionnelle Fête de la tomate. Sous un soleil généreux, qui plus est.

Durant l'après-midi, il règne une ambiance de marché à la rue Blavignac. Le rock en plus. Jus de pomme, miel, gruyère et légumes en tous genres sont mis en valeur par les agriculteurs locaux. Mais c'est bien la tomate qui est la star du jour. Il suffit de constater la queue incessante de dégustation de la cinquantaine de variétés, afin de se rendre compte de l'amour des Genevois pour le légume-fruit le plus consommé dans le monde. Ce n'est pas Brigitte et Mélissa, actives à couper les «pommes d'amour» depuis 10 heures du matin, qui diront le contraire. Mais au fait, quelle est la tomate favorite des visiteurs?

Sa caisse de tomates dans les bras, Armand ne fait pas le difficile: «J'aime toutes les sortes.»

Normal pour cet habitué de la Fête, qui s'y rend depuis la première édition. Avec, aujourd'hui, un brin de nostalgie. «Il y a beaucoup de monde, peut-être un peu trop; mais c'est la rançon de la gloire.» Une gloire d'autant plus méritée qu'en ce samedi ensoleillé, les activités ne manquent pas dans le canton pour ceux qui ne sont pas en vacances sous d'autres latitudes.

Venues de Russie

Cécile et son fils Antoine reviennent d'ailleurs de Bretagne et ont pris le temps de passer un moment au milieu du terroir. Le fiston adore les tomates bonbons, «comme tous les enfants», raconte Cécile. Elle apprécie plutôt les Swiss Pink, présentées en grande première, pour les salades. De l'avis des maraîchers, les tomates vertes et jaunes semblent avoir les faveurs du public. Rien toutefois comparée à la rose de Berne. Le stock de ces tomates à la douceur exquise a été épuisé en quelques instants.

Les variétés venues de Russie ou celles plus anciennes suscitent aussi l'intérêt des badauds, comme s'en réjouit Andreas

Wigger, responsable de la culture maraîchère à l'Ecole d'horticulture de Lullier.

Le dresseur de canards

Patricia et John, venus avec leur bambin Joel Matteo, jettent leur dévolu sur les tomates grappes. Originaires de Colombie, Patricia a entendu parler de l'événement au travail. De quoi faire plaisir à toute la famille.

A la Fête de la tomate enfin, les animaux de la ferme sont

aussi de la partie. *Chips*, le border-collie dresseur de canards, tout comme les moutons tondu par Michel Cretegy ont presque volé la vedette au fruit. Notamment quand, malins comme des singes, les canards se réfugient entre les jambes des spectateurs pour donner le tournis à *Chips*. Ce dernier en a vu d'autres, et en quelques enjambées, remet les oiseaux sur le droit chemin. Essayé, pas pu!

Henri Della Casa



Antoine et Cécile, sa maman. Sortie en famille. (PIERRE ALBOUY)



Une cinquantaine de variétés. Le choix est grand. (PIERRE ALBOUY)



«Chips», le dresseur et les canards en pleine action. (P. ALBOUY)